

# Revue

L'INSTITUT NORD-SUD  
HIVER



BULLETIN BIANNUEL  
2002 • 2003



## INTÉRIEUR

La libéralisation à bout de souffle.....	3
<i>Un message du Président de l'INS</i>	
Talisman hors jeu – Qu'en est-il maintenant? ...	5
Un point de vue du sud .....	6
Des buts pour le nouveau millénaire .....	7
La commerce au féminin .....	9
Nouvelles publications .....	10
Au sein de l'INS .....	12

## Penser localement, agir globalement

*Pourquoi le Canada doit défendre  
le droit à la santé.*

► PAR CHANTAL BLOUIN

Au-delà des questions liées à l'impact de nos engagements commerciaux sur notre système de santé, l'étude préparée pour la Commission Romanow sur la mondialisation et la santé qui a été rendu public en novembre soulève plusieurs enjeux liés à la politique étrangère canadienne.

Une des questions les plus controversées à ce chapitre est le besoin d'augmenter les ressources à la santé globale. L'idée d'augmenter les budgets pour combattre le SIDA et la malaria dans les pays en développement n'est pas facile à vendre, lorsqu'elle vient en compétition avec l'augmentation des budgets pour le système de santé au Canada.

Et même si certaines personnes sont surprises que la Commission Romanow a jugé important de traiter la question de mondialisation et la santé, les liens entre celle-ci et notre système de santé publique deviennent de plus en plus clairs. Et si, en tant que citoyens du monde, nous sommes intéressés à réduire la pauvreté globale ce document redouble en importance. ►

*La santé comme droit humain est consacrée dans le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels que le Canada a ratifié en 1976. Ces engagements, si respectés, doivent se traduire par des mesures qui permettent la réalisation de ce droit.*

Notre système de santé n'est pas isolé du reste du monde. Notre santé est liée à la santé des citoyens des pays en développement de plusieurs manières, directes et indirectes. Par exemple, la croissance des échanges commerciaux, des migrations et des voyages est telle que la transmission des maladies infectieuses est une question transfrontalière capitale. La transmission de cas de tuberculose résistante au traitement est un exemple prééminent. Selon Santé Canada, des cas de tuberculose au Canada sont déjà résistants à un médicament et 1% résistent à plusieurs médicaments.

De plus, notre gouvernement a pris des engagements internationaux qui reconnaissent que tous ont droit à la santé, peu importe leurs origines ou leurs revenus. La santé comme droit humain est consacrée dans le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels que le Canada a ratifié en 1976. Ces engagements, si respectés, doivent se traduire par des mesures qui permettent la réalisation de ce droit. Présentement, le manque de ressources financières est l'obstacle principal à sa réalisation. La crise du SIDA en Afrique, qui s'étend de plus en plus au reste du globe, ne peut être confrontée sans d'immenses investissements dans la santé globale. Comme Stephen Lewis, l'envoyé spécial de l'ONU pour le VIH/SIDA en Afrique et ancien ambassadeur canadien à l'ONU, déclarait récemment,

ce n'est pas le manque de connaissances ou de capacité technique qui nous empêche de faire face à cette pandémie, c'est le manque d'argent — de l'argent pour acheter les médicaments, de l'argent pour des programmes d'éducation.

Les stratégies et plans d'action globale ne manquent pas non plus. Cette année, l'Organisation Mondiale de la Santé a publié un rapport très documenté du Professeur Jeffrey Sachs démontrant que la santé est non seulement un résultat du développement d'un pays, mais surtout une condition préalable. Comment un pays peut-il se développer lorsque 20% de sa population adulte est malade ou affectée du virus du SIDA? Il propose un plan d'action qui offrirait aux citoyens des pays les plus pauvres un ensemble de services de base (i.e. vaccinations contre maladies contagieuses) au coût de 34 \$ US par personne par année. Encore une fois, pour mettre en oeuvre un tel projet, les ressources financières des pays en développement ne suffisent pas. Les pays donateurs devraient augmenter leurs investissements de 7 milliards \$ US à 27 milliards \$ US en 2007 et 38 milliard \$ US en 2015.

Pour l'instant, les pays donateurs répondent aux appels à l'action de façon mitigée. Le Fonds global pour combattre le SIDA, la tuberculose et la malaria créé l'an dernier a amassé 2.1 milliards \$ jusqu'à date; 7 milliards \$ par année seraient nécessaires. Le Canada a promis 100 millions \$ sur cinq ans à cette initiative. À chaque année, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) alloue 6% de son budget à des programmes de santé, soit 164 millions. Une croissance substantielle et soutenue de ces budgets serait un premier pas vers le respect de nos engagements internationaux en santé et un investissement à long terme dans la santé globale, incluant la santé de nos concitoyens. **R**

CHANTAL BLOUIN EST CHERCHEURE À L'INSTITUT NORD-SUD. ELLE EST CO-AUTEURE D'UN RAPPORT SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE EN SANTÉ POUR LA COMMISSION SUR L'AVENIR DES SOINS DE SANTÉ AU CANADA.

# La libéralisation à bout de souffle

► UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'INS, ROY CULPEPER

**A**u cours du dernier quart de siècle, l'inégalité des revenus s'est accrue dans la plupart des pays du monde. Le nombre de pays qui ont connu une répartition de revenus très inégale a augmenté, passant de 29 en 1980 à 46 à la fin des années 1990. Cette tendance se fait sentir tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Toutefois, la polarisation entre les ménages riches et les ménages pauvres est particulièrement prononcée dans les pays en développement, dans l'ancien bloc soviétique et en Chine. Les 20% des ménages les plus riches récoltent généralement plus de la moitié du revenu national, une part qui est en hausse, tandis que les 20% des ménages les plus pauvres n'en reçoivent que 5% ou moins. Pendant ce temps, la part de la classe moyenne est en déclin.

Qu'est-ce qui explique ces tendances? La plupart des données mettent en cause les effets de la libéralisation économique – des politiques qui sont censées faciliter la mondialisation et en étendre les avantages à tous. En fait, les avantages tendent à favoriser ceux qui sont déjà mieux nantis.

Récemment, des études en développement international ont battu en brèche une bonne part de la sagesse conventionnelle concernant les rapports entre la mondialisation, la croissance économique et l'égalité économique. Prenons par exemple le lien entre la croissance et l'inégalité économiques. Dans les années 1950, Simon Kuznets, l'un des pionniers de la théorie de la croissance économique, soutenait que l'inégalité dans les pays pauvres augmenterait inévitablement avec la croissance économique. Il affirmait que les capitalistes et les marchands riches conduiraient leurs pays à l'industrialisation et à la prospérité délaissant en cours de route les paysans appauvris.

D'autres pionniers de la théorie de la croissance durant l'après-guerre, tel que l'éminent économiste antillais W. Arthur Lewis, soutenaient que les pauvres des régions agricoles afflueraient dans les villes en expansion pour y

trouver de l'emploi dans les usines et dans le secteur tertiaire. Pendant un certain temps, leur nouveau revenu serait à peine plus élevé que les salaires de subsistance qu'ils avaient délaissés à la campagne. Toutefois, à mesure que le secteur industriel prendrait de l'expansion, il manquerait des recrues en provenance des régions rurales et les salaires des travailleurs industriels augmenteraient, ce qui réduirait l'écart des revenus par rapport aux riches. À mesure qu'un pays connaîtrait une croissance économique, qui le situerait au rang des pays développés, l'inégalité s'estomperait. En d'autres termes, la sagesse conventionnelle proposait un compromis au cours de la première phase du développement entre l'équité et l'efficacité. Une inégalité accrue était considérée comme le prix inévitable à payer par les pays pauvres pendant plusieurs décennies, mais un gain découlerait d'une prospérité accrue, qui serait vraisemblablement partagée de façon plus équitable entre tous les citoyens.

Malheureusement pour Kuznets et Lewis, leurs prises de position ne tiennent pas le coup face à l'expérience historique d'un certain nombre de pays en développement dignes de mention. Plus particulièrement, des pays asiatiques tels que le Japon et la Corée, qui ont connu une transition rapide vers l'industrialisation au XX<sup>e</sup> siècle, se caractérisaient par une inégalité de revenus relativement faible. Au contraire, les pays affichant une inégalité plus élevée ont connu une croissance économique beaucoup plus lente; ce qui a amené une nouvelle génération d'économistes, au cours des années 1990, à revoir le rapport entre la croissance économique et l'inégalité. À l'encontre des affirmations de Kuznets, ils ont conclu qu'une inégalité élevée mine effectivement la croissance économique. En d'autres termes, une inégalité inférieure dans les revenus donne lieu à un rendement supérieur. L'équité et l'efficacité s'attirent plutôt que de se repousser.

Ces économistes soutiennent que les pays affichant le meilleur rendement favorisent une croissance économique

(suite à la page 4) ►



## -Revue-

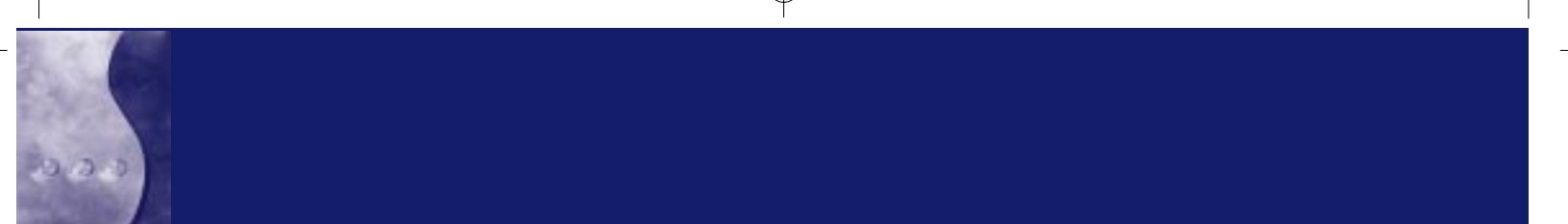
Édition :

LOIS ROSS, NICOLE PORTEOUS

Production :

BRAZEAU HALL DESIGN

Revue est publié par l'Institut Nord-Sud. On peut aussi le consulter électroniquement à l'adresse [www.nsi-ins.ca](http://www.nsi-ins.ca). Il est permis de reproduire des extraits des articles, à condition d'en mentionner la source et d'adresser à l'Institut un exemplaire du document dans lequel ils paraissent. Organisme à but non lucratif, fondé en 1976, l'Institut Nord-Sud mène des recherches sur les relations du Canada avec les pays en développement. L'INS est enregistré comme oeuvre de charité auprès de Revenu Canada (No 11924 7807). Veuillez communiquer avec nous au: 55 Murray, Suite 200, Ottawa, On K1N 5M3 Tél: (613) 241-3535; Télécopieur: (613) 241-7435; courriel: [nsi@nsi-ins.ca](mailto:nsi@nsi-ins.ca); Page d'accueil: [www.nsi-ins.ca](http://www.nsi-ins.ca) ISSN: 118-4347 Poste-publication entente 1553577



plus diversifiée, qui permet aux moins nantis d'en partager les bénéfices. Dans cette perspective, les moins nantis peuvent faire partie «de la solution plutôt que du problème». S'ils ont à lutter quotidiennement pour survivre, ils affecteront leurs maigres ressources en conséquence. Leurs enfants seront généralement considérés comme une main-d'œuvre d'appoint pour assurer un revenu familial supplémentaire (d'où la logique de produire plus d'enfants pour le travail). Toutefois, si la survie quotidienne n'est pas en cause, les familles pauvres auront moins d'enfants et ne les feront pas travailler, préférant les envoyer à l'école. En d'autres mots, s'ils n'ont pas à se préoccuper constamment du prochain repas, les moins nantis disposeront d'une meilleure marge de manœuvre pour investir dans leurs familles et leur avenir.

Cette ligne de pensée a également suscité un respect accru à l'endroit du secteur rural, où vivent toujours la plupart des pauvres dans le monde. Les pays asiatiques qui enregistrent une croissance rapide ont protégé et soutenu leurs agriculteurs et les communautés rurales au moyen d'un éventail de politiques: réforme agraire, services de santé publique et d'éducation, soutien de base et institutions agraires (services de vulgarisation, recherches), qui ont contribué à accroître la productivité et les revenus agricoles. Au lieu de considérer le secteur rural comme désespérément arriéré, ou à tout le moins comme une source de main-d'œuvre à rabais pour l'industrie urbaine, ces pays ont vu dans le développement agricole un facteur clé pour permettre aux masses de se dégager de la pauvreté et un élément allant de pair avec le développement industriel.

Il est reconnu depuis plus d'une décennie que pour supprimer la pauvreté, les moins nantis doivent avoir accès à l'instruction et à des services de santé. Il doit également y avoir des mesures de protection (absentes dans la plupart des pays en développement) pour ceux qui basculent dans la pauvreté par suite de circonstances défavorables. Mais est-ce assez? Plus récemment, le besoin de redistribuer d'autres biens, notamment les terres, aux moins nantis a également été reconnu par des agences de développement telle que la Banque mondiale. Pendant des décennies, la réforme agraire ne figurait pas au nombre des priorités puisqu'une telle mesure était controversée sur le plan politique, ce qui est encore souvent le cas. Pourtant, la réussite des «tigres» de l'Asie de l'Est, tels que la Corée du Sud et Taiwan, est attribuée en bonne partie à des réformes agraires d'envergure réalisées au cours des années 1950 en faveur des petits exploitants.

Des études récentes remettent également en question la prédiction de Kuznets voulant que l'inégalité recule dans les pays riches. À vrai dire, un nombre croissant de pays industrialisés ont enregistré une inégalité accrue depuis les années 1970 (en tête de liste figurent les États-Unis et le Royaume-Uni).

La hausse de l'inégalité au cours des deux dernières décennies a coïncidé avec la mondialisation économique.

Les années 1980 et 1990 ont été marquées par une préférence accordée à des politiques de libéralisation devant faciliter le processus d'intégration économique mondiale au moyen du commerce et d'investissements sur le plan international. La théorie courante semble donc s'être bien ajustée aux tendances de la répartition dans les pays industrialisés.

Toutefois, cette même théorie prédit également que dans les pays *pauvres* les inégalités connaîtront un recul à mesure que les salaires augmenteront à la faveur de meilleures perspectives sur les marchés internationaux. Ce phénomène ne semble pas se produire – puisque, selon les indices, les inégalités s'accroissent dans la plupart des pays, riches ou pauvres. L'explication la plus plausible réside dans des capacités considérablement inégales face à une ouverture soudaine du commerce et des investissements étrangers. Une petite minorité déjà bien nantie est bien positionnée pour tirer parti des nouveaux marchés, notamment dans le secteur financier. Mais dans la vaste majorité, nombre de travailleurs perdent leur emploi dans des industries vétustes, tandis que l'embauche dans les nouvelles industries d'exportation n'aboutit pas pour une foule de raisons. Par exemple, beaucoup de publicité tapageuse a été faite récemment par les pays riches, y compris le Canada, concernant un accès illimité aux marchés à assurer aux pays pauvres. Or, le Mozambique, le Mali et une grande partie de l'Afrique du sud du Sahara, à titre d'exemples, ne sont pas en position de se mettre à exporter vêtements ou textiles, ou d'autres biens manufacturés vers le Canada sans d'abord établir de telles industries et l'infrastructure nécessaire à la production et à l'exportation. Une telle démarche exigera sans doute quelques décennies d'investissements et de développement institutionnel.

Le défi que posent les disparités grandissantes sur le plan mondial fait l'objet de débats acharnés. Toutefois, il est possible d'affirmer, à tout le moins, que des faits gênants mettent au défi les adeptes des politiques de libéralisation des marchés. Qui plus est, la mondialisation est loin d'être une voie rapide pour passer de la pauvreté à une prospérité à grande échelle, comme ses adeptes voudraient nous le faire croire. Au mieux, elle pourrait s'apparenter à un long parcours sur un océan houleux, plein de dangers et d'incertitudes à la fois liés au voyage même et au point de destination.

Plus fondamentalement, la redistribution revient à l'ordre du jour des priorités politiques par le truchement de dépenses sociales plus élevées, de mesures de sécurité sociale, de la redistribution des terres et des investissements dans le développement agricole des pays pauvres. De telles politiques, qui exigeront des ressources considérables, permettent d'envisager des hausses d'impôt et une intervention accrue dans l'économie de marché. Les doctrines favorisées par Margaret Thatcher et Ronald Reagan il y a deux décennies, qui jetaient la base d'une ère de libéralisation et de mondialisation, pointaient dans une direction contraire. Mais ces doctrines s'essouffent et le monde est maintenant à la recherche de politiques qui marchent. ■

# Talisman hors jeu – Qu'en est-il maintenant?

## Le lendemain au Soudan du Sud

► PAR LEE SEYMOUR

**L**a société Talisman Energy Ltd., établie à Calgary, défrayait de nouveau les manchettes récemment. Les investissements controversés de cette société dans la Greater Nile Petroleum Operation Company (GNPOC) au Soudan déchiré par la guerre ont fait l'objet de beaucoup de publicité ces dernières années, bien peu positive de façon générale.

Les critiques de cette société soutiennent que le pétrole a exacerbé le conflit au Soudan, une accusation qui a été établie dans bon nombre de rapports indépendants. Voici les faits: la mise en valeur du pétrole a provoqué l'éviction violente de dizaines de milliers de civils qui habitent les régions pétrolières et qui sont soupçonnés d'appuyer le Mouvement de libération du peuple du Soudan.

Ce scénario se poursuit toujours, comme j'en ai été directement témoin en septembre dernier, lors d'un voyage au Soudan pour effectuer une recherche sur les liens entre le pétrole et le conflit. Mes recherches m'ont conduit à la périphérie des champs de pétrole aménagés par Talisman et ses partenaires. J'ai pu y observer une perpétuelle insécurité et une douloureuse dépossession chez les pasteurs traditionnels de cette région. Dans le Soudan du Sud, j'ai demandé à un chef qui, à son avis, était responsable des souffrances de son peuple. Il m'a répondu que pour eux il y avait trois ennemis: les Arabes (le nom que les Soudanais du Sud utilisent pour désigner les nordistes musulmans et le gouvernement de Khartoum), la Chine et le Canada. C'était la première fois que le drapeau canadien sur mon sac à dos était une source de honte. La tragédie de la situation se résumait ainsi: si tous ces habitants reconnaissaient que le pétrole est la cause de leurs souffrances, peu d'entre eux peuvent même dire ce qu'est le pétrole et à quoi il sert.

Leur principal groupe de défense, qui par ricochet était la critique de Talisman qui s'est fait le plus entendre, est une coalition diversifiée d'Églises et d'organisations d'ouvriers, des droits de la personne, de développement et d'organismes anti-esclavagistes. La cause que ce groupe défendait contre Talisman s'appuie sur l'argument voulant que les investissements de cette société au Soudan étaient tout simplement inadmissibles. Comme la présence de Talisman dans ce pays la rendait complice de violations choquantes des droits de la personne, son départ profiterait, en bout de ligne, au peuple soudanais. Avec la vente des actions controversées de la société au Soudan à l'entreprise ONGC Videsh Ltée (OVL) de l'Inde, la coalition maintient sa position.

Le succès de cette campagne est perçu comme une victoire morale qui fera date. Exposer la tragédie dans laquelle Talisman s'est faite complice permet de souligner la responsabilité sociale des entreprises et d'établir un précédent en vue d'une réglementation accrue à l'avenir. Toutefois, au milieu des célébrations, on risque de rater la perspective d'ensemble. D'aucuns soutiennent que le départ de Talisman n'offre pas une situation plus avantageuse pour l'ensemble des Soudanais du Sud. Je suis d'avis contraire. Plutôt, il y a de bonnes raisons de croire qu'il sera maintenant possible d'approfondir les rapports entre le pétrole et le conflit, ce qui aura pour effet d'ag-

graver le sort de ceux qui ont la malchance de vivre aux dépens du pétrole soudanais.

On trouve la raison de cet état de chose dans les différences inhérentes entre Talisman, ses partenaires au Soudan et l'entreprise qui a fait l'acquisition de ses actions. Talisman est une société occidentale dont les actions sont cotées en bourse et qui s'intéresse à accroître la valeur des capitaux propres de ses actionnaires. Par ailleurs, ses principaux partenaires, China National Petroleum Corporation (CNPC) et Petronas de la Malaisie, deux sociétés d'état, ont des motifs différents (Sudapent, organisme parapublic du Soudan, est le quatrième partenaire possédant 5% des actions). CNPC et Petronas sont en réalité des prolongements de complexes militaro-industriels de leurs pays d'origine avec des intérêts stratégiques qui se situent au-delà des résultats nets de l'entreprise. Si empiéter sur les droits de la personne au nom du profit demeure une pratique contestée, empiéter sur les droits de la personne au nom de l'intérêt national est pratique courante.

Le pétrole occupe une place centrale dans la modernisation économique de la Chine et de la Malaisie. Pour ces deux pays, réduire la dépendance à l'égard des importations de pétrole est une priorité urgente en matière de sécurité. Afin de protéger leurs investissements au Soudan, ils ont fourni au gouvernement de Khartoum une assistance politique, militaire, économique et financière. La Chine est le principal fournisseur d'armes au Soudan et assure à ce pays une couverture diplomatique, notamment sur le Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux pays sont essentiellement des créanciers clés du gouvernement soudanais, qui manque d'argent et qui est criblé de dettes.

Qu'en est-il alors d'OVL, l'arme d'outre-mer de la Oil and Natural Gas Corporation, gigantesque société d'état en amont de l'Inde, qui a acheté les actions de Talisman au Soudan pour la somme de 1,2 milliard de dollars canadiens? Les signes ne sont pas de bon augure. Décrivant sa nouvelle présence au Soudan relativement à la sécurité nationale, le directeur de la société, Atul Chandra, soutient que: «L'affaire du Soudan est un grand bond en avant du point de vue de la sécurité nationale liée au pétrole.»

En fait, des entreprises publiques de l'Inde, de la Chine et de la Malaisie se joignent à un nombre grandissant d'entreprises technologiquement compétentes du monde en développement qui deviennent des joueurs mondiaux dans l'industrie du pétrole. Un aspect important de leur stratégie de croissance consiste à investir dans des pays où les sanctions interdisent des investissements de pays de l'Ouest, tels que la Libye et l'Iran. À n'en pas douter, CNPC, Petronas et ONGC Videsh profitent de la feuille de route déplorable du Soudan sur le plan des droits humains dans la mesure où cette situation atténue la concurrence des entreprises occidentales.

Ces entreprises publiques ne réunissent pas des capitaux exclusivement sur les marchés internationaux et sont protégées par les gouvernements qui font taire les voix de la critique de la société civile. En bref, elles sont bien isolées des diverses formes de défense d'intérêts sociaux qui ont tellement porté fruit contre Talisman. (suite à la page 10) ►

# Un point de vue du sud

## La Zambie – Anatomie d'un pays pauvre en crise

► PAR GORDON MAIR

**D**u point de vue géographique, la Zambie occupe à peu près la même dimension que l'Alberta, avec une population totale de 9,8 millions d'habitants, contre deux millions pour l'Alberta. Toute comparaison probante entre ces deux régions s'arrête là toutefois : à la différence de l'Alberta ou d'une autre province canadienne, la Zambie est pauvre dans le sens le plus profond du terme. Il est vrai que l'Alberta a eu récemment sa part de problèmes économiques – problèmes passablement sérieux selon nos critères canadiens. Cependant, « pauvre » dans la perspective de la Zambie n'est pas une expression qui pourrait s'appliquer à l'Alberta.

À des fins de comparaison, l'Alberta et la Zambie sont à peu près aussi éloignées l'une de l'autre économiquement qu'elles le sont alphabétiquement. La Zambie se situe présentement au 143<sup>e</sup> rang parmi les 162 pays qui figurent à l'indice de développement humain du PNUD, qui mesure les réalisations moyennes des pays en développement. Par ailleurs, si la Zambie est passablement paisible, il est à noter que tous les 19 pays qui se situent après ce pays sur la liste sont ou étaient récemment aux prises avec des conflits civils quelconques. Or, une aussi piètre performance n'est pas difficile à comprendre lorsqu'on examine le nombre de problèmes qui assaillent ce pays. L'un ou l'autre de ces problèmes suffirait pour forcer un petit pays en développement à capituler.

La Zambie confronte tellement de crises qu'il est difficile de savoir par où commencer. En tête de liste se trouve la crise alimentaire. Bon nombre de régions du pays sont présentement en proie à la famine. Cette situation résulte de récoltes estivales déficitaires qui, à leur tour, ont résulté d'une sécheresse printanière, laquelle est imputée à *El Niño*, un phénomène qui, selon bon nombre d'experts, pourrait être un facteur récurrent au cours des années à venir. Les prévisions à long terme pour l'agriculture dans ce pays sont inquiétantes. D'autres pays qui ont subi des crises agricoles semblables ont opté pour une diversification économique à long terme en guise de solution, mais la Zambie risque d'attendre un temps de gelée avant que Microsoft ne consente à implanter une usine de micro-circuits à Ndola ou à Livingstone.

Non moins dévastatrice pour ce pays est la pandémie du VIH et du SIDA, fléau qui touche environ 20% de la population, ou un taux beaucoup plus élevé si l'on considère le nombre de personnes atteintes en âge de procréer. Si vous vous informez auprès des gens du milieu, ils seront prompts à ajouter qu'en Zambie la malaria est tout aussi mortelle. Alors que le Canada est aux prises avec ses premiers décès de cas attribués au virus du Nil de l'Ouest, la Zambie compte un maximum de deux millions de cas déclarés de malaria chaque année, son ratio de mortalité s'élevant à 5% (on n'a qu'à faire le calcul!).

Depuis janvier, j'ai assisté aux funérailles de quatre personnes avec qui je travaillais. Et il ne s'agissait pas de simples connaissances mais de personnes que je côtoyais régulièrement – comme le jeune mécanicien qui jouait un rôle de soutien important dans le garage de CARE et une jeune femme dont le bureau était à deux pas des Ressources humaines. J'essaie de me rappeler si j'ai assisté à quatre funérailles pour collègues pendant les 20 ans que j'ai travaillé au gouvernement canadien.

Une troisième crise d'importance qui frappe ce pays est le piètre état de son industrie de base. L'extraction du cuivre est tellement importante dans la Zambie du Nord que la province où se trouvent les mines s'appelle Copperbelt. L'économie de la Zambie a subi un coup dur plus tôt cette année lorsque le géant minier Anglo American s'est retiré des mines de cuivre de

Konkola – le plus gros projet d'investissement du pays – alléguant des coûts de production élevés et des prix du cuivre inférieurs. De façon directe ou indirecte, ce recul économique devrait se solder par une perte de 100 000 emplois pour la région du Copperbelt – dans un pays où le taux de chômage est déjà très élevé et où plus de 90% de la population vit en deçà du seuil de la pauvreté.

Un quatrième facteur, et non le moindre, sur cette liste de problèmes débilissants en Zambie est la somme astronomique de sa dette extérieure. Cette dette est écrasante et sera de toute évidence un obstacle de poids au développement de ce pays dans un avenir prévisible. Se situant à 6,3 milliards \$ US à la fin de 2000, l'accumulation s'est élevée à 7,3 milliards \$ US à la fin de 2001 en raison d'emprunts soutenus et de la mise en œuvre différée de mesures d'allègement. Les paiements au titre du service de la dette pour 2001 se sont élevés à 116,5 millions \$ US. Évidemment, si ces fonds avaient été dépensés dans le secteur social, les retombées positives auraient été énormes. À la lecture des écrits, l'opinion générale ici relativement à l'initiative PPTTE en Zambie semble être « Trop peu trop tard! »

Mais comment est-ce que je me situe là-dedans? En tant que l'un des deux directeurs adjoints internationaux de pays pour le compte de CARE, je fais partie d'une équipe de professionnels internationaux affectés ici par CARE Canada pour affronter cette litanie de problèmes. Je suis en passe de terminer la première année d'un contrat de deux ans avec l'organisme, et ces douze derniers mois ont été tout un exploit. En plus d'être très engagé dans la crise alimentaire, la mission s'investit dans une série d'autres initiatives continues qui portent sur un éventail d'enjeux : sensibilisation et traitement liés au VIH et le SIDA, santé des orphelins et des enfants vulnérables, violence et violence dirigée contre les femmes comme telles, maintien de camps de réfugiés (pour réfugiés angolais et congolais), rénovation urbaine, aménagement rural ainsi que projets de micro-financement qui offrent une aide aux petites entreprises. La Zambie est une affectation difficile. Ce n'est pas la place pour les timides ou craintifs et je me retrouve souvent à songer aux moments paisibles que je passais sur le mail de la rue Sparks, à Ottawa, à l'heure du dîner. Cela dit, rien ne peut être plus reconfortant que de voir les sourires sur les visages des personnes secourues grâce à CARE. Vivre et travailler ici en Zambie est aussi différent de ce que j'ai délaissé que le jour et la nuit. Malgré tout, j'ai demandé à CARE de pouvoir continuer à travailler ici pour deux autres années. Comme on dit, si vous ne faites pas partie de la solution...Et bien, vous devinez le reste. **R**

GORDON MAIR ÉTAIT DIRECTEUR DE FINANCES À L'INSTITUT NORD-SUD DE NOVEMBRE 1999 À SEPTEMBRE 2001. DEPUIS LORS, IL TRAVAILLE SUR LE TERRAIN POUR LE COMPTE DE CARE, EN ZAMBIE, À TITRE DE DIRECTEUR ADJOINT DE PAYS.

# Des buts pour le nouveau millénaire

## Orienter l'action de la société civile

► PAR JOHN FOSTER

**L**e nouveau millénaire pourrait déjà prendre des airs de déjà-vu pour certains, notamment face à la liste des défis à long terme – dégâts environnementaux, pauvreté, violence – qui continue de s'allonger.

Dans un élan d'enthousiasme, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a persuadé les dirigeants politiques de célébrer l'année 2000 en signant une Déclaration du Millénaire par laquelle tous les 189 États membres de l'ONU s'engageaient à atteindre une série de buts. D'ici 2015, ces pays devront réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de faim et gagnant moins de 1\$ par jour, mettre fin à la propagation du VIH/SIDA et renverser le mouvement de cette épidémie, et assurer la viabilité de l'environnement. Selon certaines autorités telle que la Banque mondiale, il faudrait au moins 50 milliards \$ US de plus annuellement pour atteindre ces buts du Millénaire en matière de développement d'ici 2015. Quant aux experts d'ONG qui se sont penchés sur le problème, ils sont parvenus à près du double de cette somme.

Lors de la convocation de l'Assemblée générale des Nations Unies cet automne, Kofi Annan a alerté les délégués que malgré les engagements supplémentaires pris en matière d'aide publique au développement à Monterrey, la communauté mondiale était encore loin d'avoir les ressources nécessaires pour réaliser ces buts.

Pour inciter les organisations de la société civile (OSC) à lancer des initiatives en vue de donner suite à la Déclaration du Millénaire et d'atteindre ses buts, la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) a mis sur pied un projet visant à susciter des exemples et les points de vue des OSC dans le monde. L'Institut Nord-Sud est un partenaire qui a joué un rôle clé à cet égard, de même que le Centre d'études des affaires mondiales de la *London School of Economics*.

Un sondage conçu en fonction de quatre grands groupes d'objectifs (soulagement de la pauvreté, SIDA, prévention des conflits et renouvellement de l'ONU) a été distribué électroniquement à plus de 5 000 OSC dans le monde. Ses résultats (somme toute limités en nombre sinon dans la portée des réponses obtenus) ont été analysés et résumés. J'ai eu l'occasion moi-même d'élaborer et de mettre en œuvre ce sondage. Par la suite, Pera Wells de la FMANU et moi-même avons rédigé un rapport de vulgarisation sur ses résultats intitulé: «*Nous les peuples – Un appel à l'action pour la Déclaration de Millénaire de l'ONU*».

Ce document, de même que le sondage sur lequel il s'appuie, a été publié en anglais, en français et en espagnol. Il a été mis en circulation lors de la conférence annuelle des ONG – à laquelle ont assisté plus de 2 000 personnes – parrainée par le département d'information ►



OUI, je commande \_\_\_\_\_ exemplaires du *Rapport canadien sur le développement 2003*  
Je commande \_\_\_\_\_ exemplaires de *Canadian Development Report 2003*

### FRAIS DE POSTE

Canada

Calculés à 8% du premier sous-total avec un minimum de 4,50 \$Can.  
Si vous payez en dollars américains, déduire 30% du total de votre facture.

États-Unis

Calculés à 15% du premier sous-total avec un minimum de 10,00\$Can.

Europe de l'Ouest

Calculés à 30% du premier sous-total avec un minimum de 27,00\$Can.

Autres pays

Calculés à 45% du premier sous-total avec un minimum de 30,00\$Can.

\_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_  
Premier sous-total + Frais de poste = Second sous-total + Résidents du Canada ajoutez 7% TPS = TOTAL

Organisme \_\_\_\_\_ Attention Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

- Veuillez me faire parvenir une facture (un bon de commande doit accompagner la commande)
  - Envoyez-nous une demande d'établissement d'un compte
  - Services de commandes permanentes
  - Numéro de compte chez Renouf \_\_\_\_\_
  - Chèque ci-inclus – numéro \_\_\_\_\_
  - Carte de crédit
    - VISA
    - MASTERCARD
    - AMEX
- Carte \_\_\_\_\_  
Date d'expiration \_\_\_\_\_

### À commander auprès de :

Renouf Publishing Co. Ltd., 5369 Chemin Canotek, Unit 1, Ottawa, Canada K1J 9J3

Téléphone: (613) 745-2665 Télécopieur: (613) 745-7660

Courriel : Order.dept@renoufbooks.com Catalogue de Renouf en ligne: www.renoufbooks.com

publique de l'ONU, à New-York, en septembre 2002. La FMANU en a fait parvenir des exemplaires aux divers dirigeants d'état et associations des Nations Unies dans tous les pays pour mieux faire connaître les réponses de la société civile à la Déclaration du Millénaire et rappeler aux gouvernements leurs engagements de 2000.

Les réponses contenues dans «*Nous les peuples...*» sont extrêmement variées. Les organisations de la société civile sont engagées dans une multitude d'activités pour réaliser les buts en question, tels que la formation sur l'agriculture durable et la prévention et les soins liés au SIDA.

Près de la moitié des organisations de la société civile qui ont répondu à notre sondage soutiennent que la Déclaration et les buts du Millénaire ne suffiront pas à la tâche. À cet égard, un répondant a émis le commentaire suivant: «Qui va dire à 50% des pauvres qu'ils ne vont pas même atteindre 1\$ par jour?». Il existe également une disparité régionale importante pour ce qui est de savoir si les buts seront réalisés ou non. Les organismes asiatiques sont plus positifs à cet égard, alors que ceux de l'Amérique latine et du Nord sont persuadés, à près de 2 contre 1, que les buts ne seront pas entièrement atteints.

Bon nombre d'organisations de la société civile – notamment le réseau *Social Watch* – sont intéressées à suivre ce que leurs gouvernements respectifs se sont engagés à réaliser, de quelle façon ils entendent y parvenir et dans quelle mesure ils y parviendront effectivement. Certaines d'entre elles s'appliquent également à examiner les politiques du Sud et du Nord afin de déterminer si ces dernières favorisent ces buts ou, au

contraire, constituent des obstacles. Comme l'a énoncé une ONG de la Tunisie: «Nous devrions disposer des moyens de punir les gouvernements qui ont des politiques qui s'opposent aux buts du Millénaire en matière de développement».

Le document «*Nous les peuples...*» continue à faire des vagues dans le système des Nations Unies, sur Internet et au sein des conférences. L'engagement de la société civile envers les buts du Millénaire en matière de développement a été le sujet d'un entretien lors d'un dîner qui a réuni 30 délégués de l'Assemblée générale à la mi-novembre. Une coalition d'ONG est à approfondir les enjeux en vue d'un dialogue stratégique avec le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods, l'OMC et l'Assemblée générale dans le cadre de rencontres de haut niveau qui se tiendront en avril et octobre 2003. L'ONU a créé une série de groupes de travail dans le but de suivre les progrès de chacun des buts du Millénaire, et le Secrétaire général a nommé l'ancienne ministre néerlandaise du développement, Evelyn Herfkens, pour jouer un rôle de leadership dans une campagne mondiale visant à promouvoir ces buts.

L'INS entend continuer à collaborer avec la FMANU en effectuant une évaluation annuelle non seulement pour suivre de près et documenter les réalisations des organisations de la société civile, mais également en vue d'encourager des initiatives pour atteindre les buts, voire les dépasser. ■

JOHN FOSTER EST CHERCHEUR PRINCIPAL POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'INSTITUT NORD-SUD.

### À tous nos lecteurs et lectrices :

Par le passé, *Revue* était surtout publiée sur papier. L'équipe de rédaction à l'Institut Nord-Sud cherche des moyens d'introduire de nouvelles technologies dans nos façons de traiter nos publications. Nous avons comme objectif d'assurer un équilibre tout en veillant à ce qu'une utilisation efficace de nos ressources continue d'inclure les lecteurs étrangers qui pourraient ne pas avoir accès à Internet.

**Review**  
*en direct!*  
**Revue**

En raison des coûts élevés liés à l'expédition et à l'édition, nous avons décidé de réduire la diffusion sur papier de la *Revue*. Veuillez noter que votre nom sera retiré de notre liste d'envoi sur papier à moins que vous vous RÉABONNIEZ en répondant au court questionnaire ci-après. Si vous avez accès à Internet, nous vous incitons à vous inscrire en temps utile pour recevoir la *Revue* en ligne en vous abonnant à notre serveur de liste *Review-Revue* au : [http://www.nsi-ins.ca/ensi/contact\\_us/listserv.html#review](http://www.nsi-ins.ca/ensi/contact_us/listserv.html#review)

Si vous désirez continuer à recevoir une copie papier de la *Revue*, veuillez vous inscrire en remplissant le formulaire ci-après et en le faisant parvenir à : *Review-Revue*, Institut Nord-Sud, 55 rue Murray, bureau 200, Ottawa (Canada) K1N 5M3

Nom: (en lettres moulées s'il vous plaît) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province/État : \_\_\_\_\_

Code postal/zip : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Vous pouvez également faire parvenir ces renseignements par courriel à [review-revue@nsi-ins.ca](mailto:review-revue@nsi-ins.ca)  
Prière d'inclure dans la ligne de mention objet : Exemple imprimé demandé. *Merci.*

# La commerce au féminin

## Une étude de cas sur les accords de mobilité de la main-d'œuvre

► PAR HEATHER GIBB

**I**ntroduire le principe de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales internationales comporte bon nombre de défis. Cela s'explique en bonne partie du fait que les représentants commerciaux pensent généralement que la libéralisation du commerce concerne la croissance économique, alors que les rapports sociaux entre les sexes concerneraient plutôt les politiques sociales intérieures, telles que les mesures de protection sociale. À ce titre, les rapports sociaux entre les sexes ne seraient pas du ressort du commerce. Toutefois, l'introduction de dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre dans les accords commerciaux internationaux est le point de départ d'un parcours que le représentant commercial est appelé à franchir au-delà de la frontière artificielle qui sépare la politique économique de la politique sociale, d'une part, et la politique étrangère de la politique intérieure, d'autre part.

Une équipe de chercheuses de l'Institut Nord-Sud examine de près les engagements du Canada en vertu des dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre liées à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'Entente générale sur le commerce dans les services (GATS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Avec un financement du Fonds pour la recherche sur les politiques de Condition féminine Canada, cette équipe élabore un cadre d'analyse des rapports sociaux entre les sexes qui pourra s'appliquer à une étude sur la teneur de ces accords et leurs répercussions possibles sur les travailleurs canadiens. Cette étude s'inscrit dans le programme de travail plus étendu sur le commerce, la main-d'œuvre et l'immigration de l'Institut.

Le déplacement transfrontalier des fournisseurs de services commerciaux et professionnels a pour conséquence directe de situer le commerce dans le domaine des enjeux intérieurs liés à l'immigration, au développement du marché de la main-d'œuvre et à l'accréditation.

Le déplacement des personnes peut se concevoir comme une troisième libéralisation liée à la mondialisation. Si des mesures institutionnelles ont été mises au point pour faire face aux enjeux liés à la libéralisation du commerce et aux flux financiers, les sensibilités politiques associées au déplacement des personnes ont limité les négociations visant des accords comparables en ce qui a trait au déplacement des personnes, sauf pour un très petit groupe de professionnels commerciaux hautement spécialisés.

Toutefois, cet enjeu pourrait prendre une importance accrue. Au sein de l'OMC, les négociations en vertu de l'Accord général sur le commerce dans les services (GATS) porteront de plus en plus sur les obstacles à la mobilité des fournisseurs de services. Plusieurs pays en développement veulent que les concessions en vertu du Mode 4 soient étendues pour passer de la concentration actuelle sur les travailleurs spécialisés et les services commerciaux à un nombre accru de catégories de travailleurs semi-spécialisés et moins spécialisés. L'enjeu fait également l'objet d'attention dans le cadre de la ZLEA et d'autres accords commerciaux sous-régionaux que le Canada est à négocier.

Le Mexique s'est montré très intéressé à étendre le nombre et le type de travailleurs du secteur tertiaire autorisés à travailler temporairement au Canada et aux

États-Unis, soit en vertu des dispositions de l'ALENA sur les services ou d'autres cadres de travail, tels que le Programme canadien des travailleurs agricoles saisonniers. Un autre projet qu'a entrepris le programme sur le commerce, la main-d'œuvre et l'immigration de l'Institut consiste à examiner le Programme canadien des travailleurs agricoles migrants en vue d'en faire un modèle de pratiques exemplaires pour le commerce transfrontalier dans les services temporaires de main-d'œuvre.

De plus, tout comme bon nombre de pays industrialisés qui ont à faire face à des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés, le gouvernement canadien examine des moyens d'attirer des travailleurs étrangers pour combler des lacunes de compétences. Si l'étude de l'INS n'est pas axée sur les arrangements bilatéraux visant le déplacement temporaire de la main-d'œuvre vers le Canada, elle examinera les relations entre les engagements liés à la mobilité de la main-d'œuvre qui transpirent dans les accords commerciaux et ceux qui ont été réalisés par des mesures plus flexibles susceptibles de répondre à des conditions changeantes sur le marché intérieur de la main-d'œuvre.

Une analyse par sexe des arrangements liés au déplacement transfrontalier en vue de fournir des services est importante, puisqu'au Canada et ailleurs les femmes représentent la majorité des employés dans les services. Ce projet entend appliquer un cadre d'analyse par sexe à deux études de cas: les infirmières et les femmes propriétaires d'entreprises. Ce cadre de travail examinera bon nombre de questions, telles que les suivantes: si les catégories professionnelles comprises dans les accords sur la mobilité de la main-d'œuvre liés au commerce incluent les secteurs et les professions où les femmes sont représentées de façon substantielle sur le marché de la main-d'œuvre au Canada; dans quelle mesure l'égalité entre les sexes est prise en compte dans l'application des accords existants; et dans quelle mesure les associations professionnelles et d'entreprises pour femmes sont bien représentées dans les consultations formelles et informelles tenues à l'échelle nationale sur les enjeux liés à la mobilité de la main-d'œuvre.

Les chercheuses Chantal Blouin, Heather Gibb, Maire McAdams (stagiaire) et Ann Weston mènent présentement des entrevues avec des représentants gouvernementaux clés dans les ministères suivants: Affaires étrangères et Commerce international, Industrie Canada, Douanes et Immigration Canada ainsi que Développement des ressources humaines Canada. Ces représentants seront consultés relativement à leurs expériences dans les négociations visant à élaborer des politiques et des engagements pour le Canada, et ils seront invités à faire part de leurs points de vue sur la mise en œuvre effective des accords sur la mobilité de la main-d'œuvre.

Les résultats préliminaires de ce projet seront communiqués à l'occasion d'un atelier avec des informateurs et des membres clés du Comité consultatif sur le projet en janvier 2003. Un rapport final sera publié en avril. **R**

HEATHER GIBB EST CHERCHEUSE PRINCIPALE À L'INSTITUT NORD-SUD ET LA COORDINATRICE DE PROJET EN VUE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE. POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC HEATHER PAR COURRIEL À [hgibb@nsi-ins.ca](mailto:hgibb@nsi-ins.ca)

**ÉTUDE DU POINT DE VUE DES  
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**

**Through Indigenous Eyes: Toward Appropriate Decision-Making Processes regarding Mining On or Near Ancestral Lands. Rapport de synthèse final, phase 1**  
par Viviane Weitzner

Ce rapport résume et analyse les résultats de la phase 1 du projet intitulé *Exploring Indigenous Perspectives to Consultation and Engagement within the Mining Sector in Latin America*.

Il porte sur les principaux résultats des rapports et du travail de terrain concernant la Guyane et la Colombie et fait valoir la voix des participants. Ce rapport met également à contribution une revue de la littérature internationale, un document de travail sur le contexte canadien et une séance sur la stratégie canadienne organisée par l'Institut Nord-Sud pour discuter du prochain volet canadien lié au projet. (*disponible seulement en anglais et en espagnol*)

ISBN 1-896770-54-1 -anglais 20 \$  
ISBN 1-896770-58-4 -espagnol 20 \$

**Final Document – Colombia : Possibilities and Perspectives of Indigenous Peoples with regard to Consultations and Agreements within the Mining Sector in Latin America and the Caribbean : Thematic Exploration**

par Gladys Jimeno (mars 2002)

Ce rapport souligne les questions complexes touchant les populations autochtones en Colombie affectées par les extractions minières et les autres activités sur, ou près de leurs terres ancestrales. Sur la base d'une recherche participative menée par l'Institute of Regional Studies of the University of Antioquia, ce rapport se concentre sur les consultations et la participation au processus décisionnel au sein du peuple Wayu dans la région de la Guajira. (*disponible seulement en anglais et en espagnol*)

ISBN 1-896770-55-X -anglais 20 \$  
ISBN 1-896770-45-2 -espagnol 20 \$

**Mining and Amerindians in Guyana**  
par Marcus Colchester, Jean La Rose et Kid James (mars 2002)

Ce document explore les questions relatives à l'exploitation minière et les populations autochtones en Guyane. Il se base sur une recherche participative menée par une organisation nationale autochtone, *Amerindian Peoples Association* (*disponible en anglais seulement*)  
ISBN 1-896770-44-4 20 \$

**Meaningful Consultation and Participation in the Mining Sector? A Review of the Consultation and Participation of Indigenous Peoples within the International Mining Sector**

par Gail Whiteman et Katy Mamen (mars 2002)

Ce document clarifie les diverses couches de complexité entourant la consultation et la participation des peuples autochtones dans le processus décisionnel des activités minières sur, ou près de leurs terres ancestrales. (*disponible en anglais seulement*)

ISBN 1-896770-46-0 20 \$

**L'ESSOR DES VOIX NON GOUVERNEMENTALES  
DANS LES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES**

**Access and Influence : Tensions and Ambiguities in the World Bank's Expanding Relationship with Civil Society Organizations**

par Paul J. Nelson (avril 2002)

Cette étude fait partie du projet de l'INS sur *L'essor des voix non gouvernementales dans les organisations multilatérales*. L'étude traite surtout des tensions découlant des Stratégies de la réduction de la pauvreté (SRPs) lancées par la Banque mondiale, et de la complexité des relations de la Banque avec la société civile. (*disponible en anglais seulement*)

ISBN 1-896770-50-9 20 \$ **R**

**Talisman hors jeu – Qu'en est-il maintenant?**  
(suite de la page 5)

L'argument précédent ne devrait pas être interprété comme une justification de la présence de Talisman au Soudan. J'approuve les objectifs généraux de ceux qui se sont faits les critiques de cette société, et qui ont souligné le peu de ce que Talisman avait à montrer quant à sa politique d'engagement constructif à l'endroit du gouvernement du Soudan. Mais avec la vente des actions de Talisman, une société dont les critiques assuraient qu'elle avait un intérêt à essayer de tempérer les politiques du gouvernement du Soudan est partie. Il ne reste que les entreprises qui appuient activement le gouvernement du Soudan et sa guerre contre les sudistes, avec les abus qui en découlent au chapitre des droits de la personne. Le calcul moral apparaît donc comme beaucoup plus complexe, et nos réjouissances entourant le départ de Talisman sont tout à fait déplacées. **R**

LEE J.M. SEYMOUR EST CANDIDAT AU DOCTORAT EN SCIENCES POLITIQUES À LA NORTHWESTERN UNIVERSITY, À EVANSTON (ILLINOIS), ET ADOJOINT À LA RECHERCHE AUPRÈS DE L'INSTITUT NORD-SUD, À OTTAWA. IL S'EST RENDU AU SOUDAN ET AU KENYA EN SEPTEMBRE DERNIER POUR MENER DES RECHERCHES SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE DU CONFLIT AU SOUDAN.

# Publications à venir

## RCD 2003 – De Doha à Cancun : Le développement et l'OMC

La sixième édition du *Rapport canadien sur le développement* passe en revue les accords commerciaux multilatéraux du point de vue tant du Sud que du Nord. Elle souligne les enjeux soulevés à la réunion de l'Organisation mondiale du commerce en novembre 2001 à Doha, au Qatar, et fournit une direction en vue d'un programme de développement pour les prochaines rencontres à Cancun. **RCD 2003** comprendra également des statistiques et une analyse à jour sur les relations que le Canada entretient avec les pays en développement sur le plan humain, financier et commercial. Cette édition sera publiée au cours du prochain exercice. *(publié en français et en anglais)*  
ISBN 1-89770-61-4 30 \$

## The Africa Report (titre de travail)

Rapport d'une conférence organisée par l'INS qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya, du 30 avril au 2 mai 2002. Cette conférence a permis à de grands spécialistes africains de se prononcer sur des enjeux liés au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). Les participants ont discuté du financement lié au développement, de la restructuration de l'aide en Afrique, de la coordination de l'aide et de la réforme des donateurs et d'autres stratégies de réduction de la pauvreté à la lumière des buts du Millénaire en matière de développement de l'ONU. *(publié en français et en anglais)*  
ISBN 1-896770-56-8 30 \$

## L'ESSOR DES VOIX NON GOUVERNEMENTALES DANS LES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

## The United Nations (titre de travail)

par John W. Foster

Dans le cadre du projet de l'INS, cette étude examine le processus ayant mené à la Conférence des Nations Unies sur le Financement du développement. Tout en discutant des questions de coordination institutionnelle et de cohérence des politiques, ce document étudie le rôle de la société civile dans le débat sur la gouvernance internationale. *(disponible en anglais seulement)*  
ISBN 1-89677-53-3 10 \$

## The WTO (titre de travail)

par Annette Aurelie Desmarais

L'auteure apporte son expérience et sa connaissance du mouvement campesino dans son étude des relations de l'Organisation mondiale du commerce et des petits fermiers. *(disponible en anglais seulement)*  
ISBN 1-896770-52-5 10 \$

## Lessons from Canada

par Ann Weston et Daniel-Pierre Antoine *(à paraître bientôt)*  
Ce rapport final issu du projet de l'INS sur la pauvreté et la cohérence des politiques, résume les leçons tirées des trois études de cas du Mali, Bangladesh et Jamaïque.  
ISBN 1-896770-39-8 10 \$

## TOUTES LES PUBLICATIONS DE L'INS SONT EN VENTE CHEZ:

Renouf Books  
5369 ch. Canotek, Unité 1- Ottawa, ON K1J 9J3  
Tél: 613-745-2665 / Télécopieur: 613-745-7660  
[order.dept@renoufbooks.com](mailto:order.dept@renoufbooks.com)  
<http://www.renoufbooks.com>

Plusieurs de nos publications sont disponible sur notre site web - [www.nsi-ins.ca](http://www.nsi-ins.ca)

## LES PUBLICATIONS GRATUITES PEUVENT ÊTRE OBTENUES À TRAVERS L'INS

55 rue Murray – Suite 200  
Ottawa, ON K1N 5M3  
Tél: 613-241-3535 / Télécopieur: 613-241-7435  
[nsi@nsi-ins.ca](mailto:nsi@nsi-ins.ca) 

## PROJETS EN COURS

En plus des projets rapportés ailleurs dans cette *Revue*, l'Institut a amorcé plusieurs nouveaux projets au cours des derniers mois. Ces projets ont pour titres ou sujets:

### **Travailleurs migrants et mondialisation**

Ce projet de recherche est intitulé *Programme des travailleurs agricoles saisonniers au Canada comme modèle des meilleures pratiques pour la participation des travailleurs migrants aux bénéfices de la mondialisation économique*. Il analysera les bénéfices pour les travailleurs migrants opérant dans le secteur de l'économie globale, et portera sur la migration temporaire de la main-d'œuvre du Mexique au Canada et des Caraïbes au Canada. Ce projet identifiera les secteurs qui n'ont pas été totalement considérés, dans lesquels le programme pourrait améliorer ses pratiques dans l'intérêt des travailleurs.

Contact: R.G. Robinson à [robinson@nsi-ins.ca](mailto:robinson@nsi-ins.ca)

### **Études du développement international au Canada**

Il s'agit d'un projet conjoint de l'Association canadienne d'études du développement international (ACÉDI) et de l'INS, intitulé *Études du développement international au Canada: un "Livre blanc"*. Il consistera en une revue de l'aspect théorique des études de développement international au Canada, une revue du contexte et une série de recommandations pour accroître les études de développement international au Canada. Le principal produit de ce projet sera un 'Livre blanc' pour défier le statu quo et pour avoir une bonne participation lorsque le besoin de changement est indiqué.

Contact: Ann Weston à [aweston@nsi-ins.ca](mailto:aweston@nsi-ins.ca)

### **Accords commerciaux, mobilité de la main-d'œuvre et sexospécificité**

L'INS lance son projet de recherche Sexospécificité des provisions des accords commerciaux sur la mobilité de la main-d'œuvre: une étude canadienne sur la politique commerciale dans le secteur des services. Ce projet se concentrera sur les accords commerciaux comme l'Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA), et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Ces deux ententes traitent de la mobilité de la main-d'œuvre, et plus spécialement de la mobilité des fournisseurs de services. Financé par Condition féminine Canada, le projet vise à examiner comment ces engagements internationaux interagissent avec les politiques canadiennes sur la sexospécificité en particulier, et avec les politiques du marché de la main-d'œuvre en général.

Contacts: Heather Gibb à [hgibb@nsi-ins.ca](mailto:hgibb@nsi-ins.ca) ; Ann Weston à [aweston@nsi-ins.ca](mailto:aweston@nsi-ins.ca) ; Chantal Blouin à [cblouin@nsi-ins.ca](mailto:cblouin@nsi-ins.ca) **R**

## AU SEIN DE L'INS

### **Membres du Conseil d'administration de l'INS**

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux membres qui siègent au Conseil d'administration depuis mai 2002 :

- Farokh Afshar, Université de Guelph
- George Davies, Acres Management Consulting
- Lloyd LeVan Hall, comptable agréé
- Philip Johnson, Pinnacle Reefs Ltd.
- John Stackhouse, The Globe and Mail
- Nicolas Toutoungi, Caisse de dépôt et placement du Québec

(Pour une liste complète des membres du Conseil, veuillez consulter le site Web de l'INS.)

### **Changement au sein du personnel**

Jean Daudelin, chercheur principal, conflit et sécurité humaine, a quitté l'Institut pour rejoindre l'Université Carleton à titre de professeur adjoint à la Norman Paterson School of International Affairs. **R**